

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4151

Société :

RAM

160000

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Boukdaour brahim

Date de naissance :

1/1/1949

Adresse :

CASA

Tél. 06.63.47.18.51

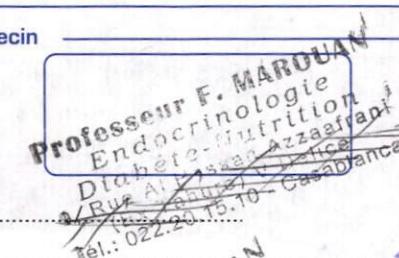
Total des frais engagés :

700,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Hépatique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 02/05/2023

Signature de l'adhérent(e) :

Boukdaour

INPC: 091112466

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/07/23	US		4 300,00 +	 Professeur F. MAROUAN Endocrinologie Diabète-Nutrition 9, Rue Al Hassan Azzafran (Ex Tahure) V Delice Tél.: 022.20.15.10 - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 00 RADIOLOGIE Clinique Sainte Marguerite ISE: 001614006000058 111, Bd Anatole Tél: 05 22 86 09 99 - GSM: 06 63 57 42 60	04/05/23	ECHO Thyroïdienne	400,00 Dh

Cachet et signature du praticien	Date Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

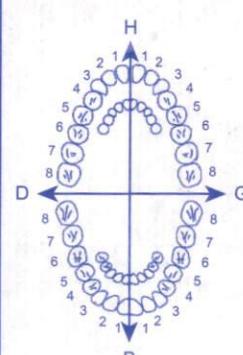
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
25533411	114422552



[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur F. MAROUAN

Endocrinologie

Diabète-Nutrition

9, Rue Al Hassan Azzafrani

(Ex Tahure) V Delice

Tél.: 022.20.15.10 - Casablanca

وصفة طبية

Ordonnance

Casablanca, le : 02 Mai 2023

Mme Kehelaouinet Rachida

TMus

Ac Anti TPO

CTL - HDr LD2

Gg HbA1C



Mme KEHELAOUNET Rachid
Ddn 13.06.1957 / F
Nr dossier : h0503004 /
pour scan en flot ordonnance

Professeur F. MAROUAN
Endocrinologie
Diabète-Nutrition
9, Rue Al Hassan Azzafrani
(Ex Tahure) V Delice
Tél.: 022.20.15.10 - Casablanca

Dr Chakib BENNANI-SMIRÉS | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
 Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

M U P R A S

N° Admission : 23003783 N° Facture : 23003674 Date facturati 04/05/2023

Nom et prénom du patient : Mme BOUKDOUR KEHELAOUINET RACHIDA

PRESTATIONS	Nombre	Prix unitaire	Montant
ECHO THYROIDIENNE	1.00	400.00	400.00
		Sous-Total	400.00 DH

arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre cents dirhams **Total : 400.00DH**

Adhérent	MR BOUKDOUR BRAHIM	Part organisme	0.00 DH
Mle	0004151	Part patient	400.00 DH
PC N°			

*RADIOLOGIE ANOUAL 111
 Oncologie & Diagnostic du Maroc
 ICF: 001614006000058
 111, Bd Anoual
 Tél: 05 22 86 09 99 - Gsm: 06 63 57 42 60*

Date : 21.12.2023

Quittance - Paiement espèces **0773487**

IPP :

N° D'admission : 20000111 Montant : 300.00

Patient : KHALIL ABDLAOUI ET RAHIMA

Payé par :



COUDON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biogiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U de Rabat

Y.TOUIMI BENJELLOUN
Ep.TAHIRI

Pharmacien Biogiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

FACTURE

Numéro h0503004

N° Matricule:4151 C

Analyses du 3.05.2023

Prescrit par : Dr MAROUAN Fatima

Madame KEHELAOUINET Rachida
LOT KARAM RTE MEKKA NR 19
CALIFORNIE RAM MUPRAS
CASABLANCA

Le 5 Mai 2023

TSH SERO TPO CTHL G HBA1

TOTAL des B : 670 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 596,30 DH

Part à la charge du patient : 100% 596,30 DH

Net à payer : 596,30 DH

PAYE

LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11-13, Rue Houcine BEN ALI
CASABLANCA - Tél: 05 22 27 34

BILLET D'ADMISSION

N° admission	 2300677217	226
Nom patient	KEHELAOUINET RACHIDA	
Médecin	PR. MAROUAN FATIMA ENDOCRINO	
Prestations CONSULTATION D'ENDOCRINOLOGIE		
Encaissement	0,00 PAYANT	<i>Visa accueil</i> ASI.SER 11:54



HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

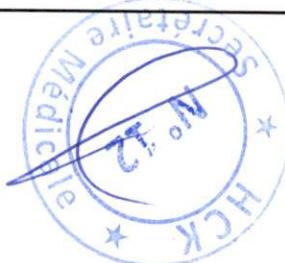
F A C T U R E

N° : 60188 / 2023 du 02/05/2023

Nom patient	KEHELAOUINET RACHIDA	Entrée	02/05/2023
	PAYANTS	Sortie	02/05/2023

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
CONSULTATION D'ENDOCRINOLOGIE	1,00		300,00	300,00
Total Clinique				300,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : TROIS CENTS DIRHAMS	Total	300,00



COUDON

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°h0503004

Docteur MAROUAN Fatima
9.rue al hassan azzafrani
casablanca

Madame KEHELAOUINET Rachida
LOT KARAM RTE MEKKA NR 19
CALIFORNIE
CASABLANCA

Patiante née le 13.06.1957 65 ans

Tr: ROYAL AIR MAROC MUPRAS

Prélevé le 3.05.2023 à 8h28

Edition du 3 Mai 2023

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

Glycémie à jeun

soit

0,85 g/l
4,72 mmol/l

(0,82-1,15)
(4,55-6,38)

20.11.21

5,50

Hémoglobine glycosylée HbA1C

5,40 %

(4,80-5,90)

Interprétation : > 8% : Diabète mal équilibré.
< 6% : Niveau non diabétique.



Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1/3

Coudon

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni International**

Dossier N°**h0503004**

Docteur MAROUAN Fatima
9.rue al hassan azzafrani
casablanca

Patiante née le 13.06.1957 65 ans

Prélevé le 3.05.2023 à 8h28

Edition du 3 Mai 2023

Madame **KEHELAOUINET Rachida**
LOT KARAM RTE MEKKA NR 19
CALIFORNIE
CASABLANCA

Tr: ROYAL AIR MAROC MUPRAS

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

20.11.21

Triglycérides		1,01 g/l	(< 1,70)	1,39
	soit	1,15 mmol/l	(< 1,94)	1,58
Cholestérol total	*	2,30 g/l	(1,50-2,20)	2,31
	soit *	5,93 mmol/l	(3,87-5,68)	5,96

Commentaire : Taux idéal : < 2 g/l - Limite : 2 - 2,20 g/l - Elevé > 2,40 g/l

Cholestérol HDL		0,69 g/l	(> 0,45)	0,57
	soit	1,78 mmol/l	(> 1,16)	1,47

Commentaire : Femme Pas de risque > 0,45
Homme Pas de risque > 0,50

LDL		1,41 g/l		1,46
	soit	3,63 mmol/l		3,77

Valeur cible LDL à atteindre en fonction du nombre de facteur de risque	Prévention primaire	si 0 facteur de risque : < 2,20 g/l si 1 facteur de risque : < 1,90 g/l si 2 facteurs de risque: < 1,60 g/l si ≥ 3 facteurs de risque: < 1,30 g/l
	Prévention secondaire	si maladie coronaire patente: < 1,00 g/l

Facteurs de risque
- Age : Homme > 50 ans - Femme > 60 ans - antécédent familiaux de maladie coronaire précoce - tabagisme actuel ou arrêté depuis moins de 3 ans - hypertension artérielle permanente, traité ou non - diabète de type 2, traité ou non - HDL < 0,40 g/l

JK

Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 2/3

COUDON

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN
Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°h0503004

Docteur MAROUAN Fatima
9.rue al hassan azzafrani
casablanca

Patiante née le 13.06.1957 65 ans

Madame KEHELAOUIINET Rachida
LOT KARAM RTE MEKKA NR 19
CALIFORNIE
CASABLANCA

Prélevé le 3.05.2023 à 8h28

Tr: ROYAL AIR MAROC MUPRAS

Edition du 3 Mai 2023

HORMONOLOGIE

Valeurs de référence

Antériorités
20.11.21

2,55

TSH Ultra-sensible

(COBAS 6000 - ROCHE)

1,57 mUI/l

(0,27-4,20)

Interprétation: - Euthyroidie : de 0,27 à 4,2 mUI/l
- Hypertyroidie : < 0,15 mUI/l
- Hypothyroïdie : > 7,00 mUI/l

Dosage anticorps anti-TPO

(Vidas - Biomérieux)

<0,8 UI/ml

(< 34)



Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 3/3

Casablanca, le 04 Mai 2023

PR MAROUAN FATIMA

MME. BOUKDOUR KEHELAOUINET RACHIDA

COMPTE RENDU

ECHOGRAPHIE CERVICALE

- La glande thyroïde est de taille normale, de contours réguliers, d'échostructure hétérogène, mesurant respectivement :

- Lobe droit : $19 \times 17.4 \times 34.9$ mm pour un volume de 4,3 cc.
- Lobe gauche : $14.4 \times 12.4 \times 35.5$ mm pour un volume de 3,36 cc.
- L'isthme mesure 3 mm de grande épaisseur.
- Le volume global est estimé à 10 cc.

- Individualisation de multiples nodules thyroïdiens siégeant et mesurant:

Lobe droit :

- **N1, N2 et N3** : lobaires inférieurs et médio-lobaires, ovalaires, de contours réguliers, de grand axe parallèle à la peau, à contenu hétérogène, isoéchogènes entourés par un liseré hypoéchogène de vascularisation type I, mesurant respectivement 9×5.7 mm, 8.3×5.7 mm, et 8.2×4.8 mm, classé EU-TIRADS 3.
- **N4** : lobaire inférieur, ovalaire, de contours réguliers, hypoéchogène à faible gradient de vascularisation périphérique mesurant 7.9×5.9 mm, classé EU-TIRADS 4.

Lobe gauche:

- **N5, N6 et N7** : lobo-isthmique gauche, et médio-lobaires ovalaire, de contours réguliers, de grand axe parallèle à la peau, à contenu hétérogène, isoéchogène, largement kystisé, de vascularisation type II, mesurant respectivement 10.2×4 mm, 13.9×8.8 mm, et 5×3.3 mm classé EU-TIRAD 3.
- **N8** : médio-lobaire gauche, ovalaire, de contours réguliers de grand axe parallèle à la peau de vascularisation centrale et périphérique, mesurant 16.62×8.8 pouvant être classé EU-TIRADS 4.

- Les glandes sub-mandibulaires et parotides d'aspect échographique normal.
- Les axes jugulo-carotidiens sont perméables.
- Absence d'adénomégalie cervicale de taille significative.

.../...

MME. BOUKDOUR KEHELAOUINET RACHIDA

Conclusion :

- Aspect échographique de quelques nodules thyroïdiens classés EU-TIRADS 3 et EU-TIRADS 4 sur thyroïde eutrophique selon la cartographie décrite ci-dessus.
- Une cytoponction est fortement souhaitable pour le nodule N8 selon les recommandations du CF référentiel.

DR. EL GUARDIGHI LAMIAE